**Caducées 2014**

Suite à des demandes parvenues au secrétariat du Conseil Départemental concernant le retard dans l’envoi des caducées, par rapport aux années précédentes, nous vous apportons les précisions suivantes.

Les caducées 2014 auraient dû vous être envoyés entre Noël et le Jour de l’An. Or, à réception de ceux-ci dans les CDO, il est apparu que les adresses qui y figuraient étaient les adresses personnelles des MK et non leurs adresses professionnelles. Immédiatement informé, le CNO s’est retourné vers son prestataire qui gère le système informatique de l’Ordre et qui a constaté avoir fait une erreur dans l’extraction des fichiers. Il a alors fallu dans l’urgence fait refaire les caducées afin qu’ils soient conformes. Toutefois, cette opération prend du temps, et le CNO vient de nous informer que les caducées ne devraient parvenir dans les CDO que vers le 10 février. Ils vous seront envoyés sans délai et vous devriez les recevoir à la mi-février.

Cette erreur de notre prestataire informatique n’entraînera pas de frais supplémentaires pour l’Ordre, car c’est son assurance qui prendra en charge le coût de l’opération.

Vous voudrez bien nous excuser pour ce problème totalement indépendant de notre volonté.